

Communiqué de presse

Bienne, le 6 juin 2017

La région seeland.biel/bienne soutient la commune de Lyss dans son opposition à un deuxième centre fédéral pour requérants d'asile

Le Comité de l'Association seeland.biel/bienne a remis une prise de position concernant le Plan sectoriel Asile. Il soutient la position de la commune de Lyss et exige que le site «Waffenplatz/Kaserne Lyss» soit supprimé du Plan sectoriel Asile. L'Association seeland.biel/bienne représente les 61 villes et communes du Seeland bernois.

Pour le canton de Berne en sa qualité de «région chargée de mener les procédures d'asile», le Plan sectoriel Asile (PSA) désigne deux sites sur le territoire urbanisé de Lyss pour la mise en place de centres fédéraux pour requérants d'asile. En plus du site de l'actuel centre de transit cantonal de Kappelen-Lyss, le PSA prévoit un deuxième centre sur le site de la caserne de Lyss. Cette concentration des sites n'est pas compréhensible et fait fi de l'objectif A-4 de la politique d'asile qui stipule: «Au sein de chaque région, des sites adéquats sont trouvés et les infrastructures d'asile de la Confédération sont réparties de manière appropriée.»

Depuis de nombreuses années, le Canton de Berne exploite le centre de transit de Kappelen-Lyss. Celui-ci se trouve certes sur le territoire communal de Kappelen, mais fait partie du territoire urbanisé de Lyss. Les incidences du centre de transit et du futur centre fédéral pour requérants d'asile touchent donc ainsi directement la commune de Lyss et sa population. La commune de Lyss a toujours accompagné de manière bienveillante et constructive l'exploitation du centre de transit et tendu la main pour l'agrandissement du site existant et l'exploitation d'un centre fédéral pour requérants d'asile dès 2019. Toutefois, avec la planification d'un deuxième centre fédéral pour requérants d'asile à Lyss, la grande tolérance dont font part les autorités et la population est remise en jeu.

Dans le Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland en vigueur, le site de la caserne de Lyss est défini comme «secteur prioritaire pour l'extension du milieu bâti». Il est donc dans l'intérêt régional que ce site au cœur du centre régional de Lyss puisse à l'avenir être utilisé pour la densification urbaine souhaitée.

Pour ces raisons, le Comité de l'Association seeland.biel/bienne demande que le site de la place d'armes et caserne de Lyss (Waffenplatz/Kaserne Lyss) soit supprimé du Plan sectoriel Asile (PSA). Elle attend de la Confédération et du Canton de Berne qu'ils veillent à une répartition appropriée des infrastructures fédérales pour requérants d'asile comme le prévoit le PSA.

Pour tout renseignement complémentaire:

Max Wolf, président de l'Association seeland.biel/bienne
Tél. 078 636 04 51 / wolfmetzg@besonet.ch

Thomas Berz, directeur
Tél. 031 388 60 65 / info@seeland-biel-bienne.ch